Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE

Mission Cabinet et Communication

1, RUE FRANCOIS DE CUREL – BP 41054

57036 METZ CEDEX 1

MÉL : ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Catherine GAUTIER
Mél de l'agent : catherine.gautier2@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 03 87 38 67 12
Télécopie : 03 87 36 62 89
Réf : 10/2018

Metz, le 28 juin 2018

Objet : Communication sur la réorganisation des services fonciers de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle.

Madame, Monsieur le maire,

Afin de simplifier et d'améliorer l'accès des particuliers et des professionnels à ses services, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle a entrepris une réorganisation des services à mission foncière.

Cette nouvelle organisation, qui impacte la réorganisation matérielle et géographique des services, se mettra progressivement en place au cours du dernier semestre 2018.

C'est ainsi qu'à compter du 1er septembre 2018 :

➡ **La compétence en matière foncière des questions relatives aux locaux d'habitation et à la délivrance de documents** (extraits de plan et relevés de propriété) **pour les particuliers** de votre commune reste confiée au service des impôts des particuliers (**SIP**) suivant :

SIP compétent en matière foncière	**SIP de Sarreguemines**
Adresse	Centre des Finances Publiques - 71, rue Clémenceau – BP 81149 – 57215 SARREGUEMINES CEDEX
Horaires de réception	de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h du lundi au vendredi, sauf mardis et jeudis après-midi et sur rendez-vous
Téléphone	03 87 95 14 88
Courriel	sip.sarreguemines@dgfip.finances.gouv.fr

➡ **Les questions relatives aux locaux professionnels** sont pour leur part traitées depuis le 13 juin 2018 par un pôle unique d'évaluation des locaux professionnels (**PELP**) mis en place à Metz, au 8 rue des Clercs.
Il accueille les professionnels du lundi au vendredi de 8h40 à 12h et de 13h30 à 16h, sauf mercredis et vendredis après midis ainsi que sur rendez vous (tél : 03 87 55 81 41). Son adresse mail est la suivante :pelp.moselle@dgfip.finances.gouv.fr

➡ **la gestion du plan cadastral évolue également :**

À compter du 1er septembre 2018, elle sera assurée par un pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC) situé à Sarrebourg, dont les coordonnées futures figurent sur le tableau ci-dessous.

Ainsi la documentation cadastrale actuellement consultable au Centre des Impôts Foncier à Sarreguemines sera, à compter du 1er juillet prochain, accessible au public au 12 rue de Lunéville à Sarrebourg.

Sarrebourg	**Dès le 1/09/2018**
Adresse	Centre des Finances Publiques - PTGC 12 rue de Lunéville - BP 30110 - 57403 SARREBOURG Cedex
Horaires de réception	de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h du lundi au vendredi, sauf mardis et vendredis après-midi et sur rendez-vous
Téléphone	03 87 23 49 50
Courriel	ptgc.moselle@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de vos administrés par tout moyen que vous jugerez efficace.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur du Pôle Gestion Fiscale

Xavier PETIT
Administrateur Général des Finances Publiques